

GT N°2 : Installation Transmission Soutien à l'installation

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum

Limiter les risques financiers des installations, notamment en élevage

1. Assurer au jeune installé des garanties de prix de vente et de volume
2. Attribuer des aides spécifiques aux jours de remplacement via les services de remplacement et via l'exonération totale de cotisations sociales pour remplacement dans les exploitations d'élevage ou crédit d'impôt spécifique
3. Limiter la charge de remboursement liée à l'acquisition du capital d'exploitation par :
 - un fonds de caution spécifique élevage accessible pour les prêts bancaires et pour les cédants qui souhaitent réaliser un crédit vendeur au profit d'un jeune à l'installation
 - des mesures fiscales pour suramortissement des cheptels reproductions pour les jeunes agriculteurs
 - des incitations fiscales aux cédants en élevage s'ils transmettent vers une installation avec un atelier d'élevage (même si pas forcément le même atelier)
4. Favoriser l'accueil de stagiaires (potentiels futurs salariés ou chefs d'exploitation) via une aide financière à l'accueil, et un statut légal pour tous.
5. Toutes filières de production : financer les prêts de carrière

Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?

- Orientation et formation
- Installation et transmission**
- Adaptation et transition face au changement climatique

Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?

Diminution marquée du nombre d'exploitations d'élevages. Agrandissement important de la taille de ces exploitations dont la productivité diminue du fait des surcharges de travail. Ces exploitations deviennent intransmissibles et difficilement divisibles. De moins en moins de candidats à l'installation dans les systèmes bovins viande (exemple de l'Indre : 70% des installations aidées il y a 15 ans, 50% il y a 10 ans et moins de 30 % aujourd'hui)

À quel enjeu stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? A quelle échéance ?

Maintenir une activité économique dans les zones d'élevage herbager (Sud région, Touraine, Perche...). Degré d'urgence important compte tenu de l'âge des éleveurs, de la taille des structures et du faible nombre des candidats à la reprise.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ?

- mesure législative / réglementaire à créer
- mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- mesure nationale à créer**
- mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- mesure régionale à créer**
- mesure organisationnelle
- autre type d'action

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?

OPA, Chambres d'agriculture, Région et Etat

Avez-vous des commentaires ?